

Séance spéciale du conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins tenue en la salle de réunion de la MRC Les Moulins située au 148, rue Saint-André à Terrebonne le 26 mai 2008, à 17 h 00, sous la présidence de monsieur Richard Marcotte, préfet suppléant.

Sont présents messieurs Daniel L'Espérance, Clermont Lévesque, Michel Lefebvre et mesdames, Denise Cloutier, Denise Paquette et Marie-Josée Beaupré.

Sont également présents mesdames Danielle Messier, secrétaire-trésorière adjointe, Chantal Laliberté, aménagiste et Martine Baribeau, greffière de la MRC Les Moulins.

La présente séance du conseil a été dûment convoquée et signifiée à chaque membre par lettre recommandée en date du 15 mai 2008, le tout conformément aux dispositions du Code municipal.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 113-10 modifiant l'article 4 du règlement numéro 113 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'intérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 14, 15, 16, 17, 21 et modifiant l'article 3 de ce même règlement relativement au trajet du circuit numéro 21
4. Adoption du règlement numéro 114-10 modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19A, 25A et 35 du 22 juin au 16 août 2008 inclusivement
5. Adoption du règlement numéro 114-11 modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19A, 25A et 35 à partir du 17 août 2008
6. Appui à Éco-Nature – Route bleue
7. Mosaïque – Photo aérienne
8. Clôture de la séance

6608-05-08 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Michel Lefebvre et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉ

6609-05-08 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec le retrait du point suivant :

6. Appui à Éco-Nature – Route bleue

ADOPTÉ

6610-05-08 Adoption du règlement numéro 113-10 modifiant l'article 4 du règlement numéro 113 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'intérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 14, 15, 16, 17, 21 et modifiant l'article 3 de ce même règlement relativement au trajet du circuit numéro 21

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée par monsieur Michel Lefebvre et résolu unanimement :

QUE soit et est adopté le règlement n° 113-10 modifiant l'article 4 du règlement numéro 113 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'intérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 14, 15, 16, 17, 21 et modifiant l'article 3 de ce même règlement relativement au trajet du circuit numéro 21.

Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture a été demandée en même temps que l'avis de motion.

ADOPTÉ

6611-05-08 Adoption du règlement numéro 114-10 modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19A, 25A et 35 du 22 juin au 16 août 2008 inclusivement

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement :

QUE soit et est adopté le règlement n° 114-10 modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19A, 25A et 35 du 22 juin au 16 août 2008 inclusivement.

Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture a été demandée en même temps que l'avis de motion.

ADOPTÉ

6612-05-08 Adoption du règlement numéro 114-11 modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19A, 25A et 35 à partir du 17 août 2008

Il est proposé par madame Monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE soit et est adopté le règlement n° 114-11 modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19A, 25A et 35 à partir du 17 août 2008.

Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture a été demandée en même temps que l'avis de motion.

ADOPTÉ

6613-05-08 Mosaïque – Photo aérienne

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC les Moulins désire faire l'achat d'une « photo-mosaïque » du territoire de la MRC, de format 60" x 96" dont l'impression sera faite à partir du fichier de traçage préparé par la CMM pour la MRC;

CONSIDÉRANT la soumission de monsieur François Damien, président de « Aux quatre points cardinaux inc. », au montant de 760,00\$ plus les taxes, incluant le laminage, le montage sur un panneau rigide, la livraison et l'installation dans la salle du conseil de la MRC;

Il est proposé par madame Michel Lefebvre, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE les membres du conseil de la MRC Les Moulins autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire l'achat d'une « photo-mosaïque » du territoire de la MRC, de format 60" x 96" dont l'impression sera faite à partir du fichier de traçage préparé par la CMM pour la MRC, conformément à la soumission de monsieur François Damien, président de « Aux quatre points cardinaux inc. », au montant de 760,00\$ plus les taxes, incluant le laminage, le montage sur un panneau rigide, la livraison et l'installation dans la salle du conseil de la MRC.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à signer tout document afin de donner effet à la présente résolution.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2008-051 émis par le trésorier au montant de 760,00\$, poste budgétaire 2390-670 «*Fourniture de bureau*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6614-05-08 Clôture de la séance

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par madame Marie-Josée

Beaupré et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

---

Richard Marcotte,  
Préfet suppléant

---

Danielle Messier,  
Secrétaire-trésorière adjointe